

***ALLOCUTION DU SECRETAIRE PERMANENT A LA CEREMONIE
D'OUVERTURE DE LA 17^{ème} PLENIERE DE LA COMMISSION
TECHNIQUE DU GABAC***

BANGUI, DU 07 AU 11 Novembre 2022

- **Monsieur le Ministre des Finances et du Budget, Président en exercice du GABAC ;**
- **Monsieur le Représentant du Ministre d'Etat à la Justice ;**
- **Monsieur le Représentant du Ministre de la sécurité publique ;**
- **Monsieur le Directeur National de l'Agence d'Investigation Financière de la RCA ;**
- **Monsieur le Directeur de l'Agence d'Investigation Financière du Cameroun ;**
- **Mesdames et Messieurs les Observateurs ;**
- **Mesdames et Messieurs les Experts des Etats et Institutions membres du GABAC ;**
- **Distingués Invités en vos rangs, grades et qualités respectifs ;**
- **Mesdames et Messieurs ;**

C'est avec le plaisir habituel et la mesure du poids de la responsabilité qu'impose la fonction que, depuis cinq années, je me plie à cet exercice devant vous, à l'occasion des différentes cérémonies d'ouverture des réunions de la Commission Technique qui constitue l'évènement phare de la vie de notre Institution.

Cependant, cette cérémonie, qui est la 17^{ème} du genre, revêt pour moi, à titre personnel et à titre professionnel, une signification toute particulière qui pourrait justifier l'immense émotion, mais aussi la légitime fierté que je ressens à cet instant. Et cela, d'autant plus que nous nous retrouvons en République Centrafricaine, mon pays et dans la coquette ville de Bangui qui m'ont, sans cesse, offert tout le nécessaire pour mon accomplissement, en dépit de circonstances historiques souvent

tumultueuses et tragiques dont les effets et stigmates se font encore ressentir, mais qui, fort heureusement, se dissipent aussi progressivement.

Je voudrais donc rendre grâce à Dieu qui nous permet de vivre ce moment dans la Paix et la Concorde.

En effet, comme vous le savez, cette prise de parole solennelle, en tant que Secrétaire Permanent du GABAC, est la dernière au terme d'un mandat de cinq (5) ans, qui arrivera à échéance en fin 2022.

Chers Participants, je considère donc comme un privilège et un honneur, votre présence tant physique que virtuelle à cette cérémonie et vous en remercie.

Je voudrais à ce stade de cette solennelle circonstance, remercier tout particulièrement, **Son Excellence Monsieur Faustin Archange TOUADERA, Président de la République Centrafricaine, Chef de l'Etat**, pour l'honneur qu'il m'a fait, il y'a cinq ans, en me proposant aux fonctions de Secrétaire Permanent du GABAC.

C'est le lieu aussi pour remercier et rendre hommage à tous **les Chefs d'Etats de la CEMAC** qui m'ont ainsi accordé leur confiance.

Je saisis cette agréable occasion pour dire toute ma reconnaissance à tous les Ministres membres du GABAC qui se sont succédés dans les départements ministériels en charge des finances, de la justice, de l'intérieur et de la sécurité des Etats de la juridiction du GABAC et aux Chefs d'Institutions membres du GABAC pour leur grande sollicitude et considération tout au long de mon mandat.

Mesdames et Messieurs, Distingués invités,

J'aimerais rappeler à notre souvenir commun et rendre hommage à messieurs **Ibrahim TIDHE et Désiré Geoffroy MBOCK**, anciens Secrétaires Permanents du GABAC, pour leur engagement et leur détermination qui ont permis à notre Institution de reposer sur de solides fondations.

Messieurs les Chefs des Cellules de Renseignements Financiers, Points focaux du GABAC dans les Etats,

C'est au quotidien que nous avons travaillé durant ces cinq (5) années, riches en activités, pour renforcer les dispositifs de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération, dans l'intérêt de nos Etats et de notre sous-région.

Je vous remercie pour votre aide et accompagnement sans lesquels nous ne pourrions-nous prévaloir d'un quelconque résultat positif.

Nous avons, ensemble, travaillé pendant ces années dans une atmosphère amicale, parfois avec des différences d'appréciation sur certains sujets, des antagonismes souvent discrets, mais enfin, en toutes circonstances, nous sommes toujours restés extrêmement constructifs.

Mes chers collaborateurs à tous les niveaux de responsabilité du Secrétariat Permanent,

A l'heure de dresser un bilan, je mesure que le Secrétaire Permanent, éphémère animateur de l'Institution, n'est rien sans le soutien et la solidarité de l'ensemble du personnel.

Du planton aux Directeurs, en passant par les techniciens de surface, les chauffeurs, les assistants, les chefs de service et chefs de divisions, s'il m'était demandé de définir cet élan de solidarité, de soutien et de complicité que nous avons partagé tout au long de ces cinq années, j'oserai répondre que c'est le fruit d'un engagement commun, fraternel pour l'amour et le triomphe d'une cause commune, à savoir, la sauvegarde de l'intégrité du système financier des Etats de notre juridiction à travers l'implémentation des outils et instruments de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération au sein des Etats du GABAC, vecteur de l'attraction économique de notre sous-région.

Par votre dévouement et enthousiasme, tout le monde à sa façon, au poste qu'il occupe, a contribué à la croissance de notre Institution.

Je vous adresse mes plus vifs remerciements. Grâce à vous, je vais partir avec le sentiment du devoir accompli et aussi avec une grande confiance en l'avenir du GABAC.

Permettez-moi à cet effet de rappeler le souvenir d'un collègue et collaborateur, **monsieur MBITSY Saturnin**, de nationalité congolaise, qui nous a malheureusement quitté au cours de ce mandat. Ce grand commis de la Communauté, l'un des pionniers du GABAC, nous a légué en héritage son ardeur pour le travail bien fait.

J'aimerais, qu'avec la permission de Monsieur le Ministre, nous ayons une pensée émue à son endroit, en observant une minute de silence en sa mémoire.

..... **Merci**....

Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Permettez-moi également, sans vouloir froisser les aptitudes et compétences respectives reconnues de mes collaborateurs, de relever singulièrement le professionnalisme de **madame Marie-Joseph BIHEY-ROOSALEM, Marie-Jo**, comme nous l'appelons affectueusement, de nationalité centrafricaine, qui, depuis des années, a été de toutes les batailles pour assurer le bon déroulement des activités organisées par le GABAC.

Devant quitter le GABAC dans quelques mois après de bons et loyaux services, je voudrais qu'en guise de reconnaissance pour son service à la Communauté et de souhait de bonne retraite, nous accompagnons son départ par nos applaudissements.

.... **Merci**....

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Depuis ma nomination en 2017, nous nous sommes investis au Secrétariat Permanent à consolider les acquis de nos prédécesseurs et à renforcer le rayonnement du GABAC en tant qu'Organismes Régional de Type GAFI, à travers la mise en œuvre des programmes d'activités adoptés tous les ans par la Plénière Statutaire et, suivant les orientations éclairées des Présidents en exercice du GABAC qui se sont succédés.

Je ne vais pas m'étaler sur toutes les activités réalisées. Néanmoins, permettez-moi de vous citer celles qui sont apparues prioritaires durant ces cinq (5) années.

Ainsi, nonobstant les effets négatifs de la pandémie de la Covid-19 sur le fonctionnement de nos Institutions, le Secrétariat Permanent a notamment :

- Poursuivi et achevé, dans des délais raisonnables, le processus de suivi des évaluations mutuelles du **premier cycle** et dans le même temps s'est engagé dans la conduite des évaluations mutuelles des Etats au titre du **deuxième cycle**.

Dans ce cadre, trois (3) Rapports d'Evaluation Mutuelle (REM) sur sept (7) ont déjà été adoptés. Il s'agit des REM de la **RDC**, du **Cameroun** et du **Congo**.

Le processus pour le **Gabon**, le **Tchad** et la **RCA** se trouve à un stade très avancé et l'adoption des REM de ces pays est envisagée pour l'année prochaine.

Quant à la **Guinée Equatoriale**, son évaluation a été lancée au cours du mois de septembre dernier.

Si ce rythme d'avancée est maintenu, le GABAC pourrait tenir son engagement à l'égard du Réseau global ; celui de terminer son deuxième cycle d'évaluations **avant 2025** et envisager avec sérénité **le troisième cycle** qui est encore plus contraignant.

Il faut souligner, comme un motif de fierté, que dans le contexte de la crise sanitaire mondiale liée à la Covid-19, notre ORTG a été le pionnier de l'adoption des REM en session virtuelle. Un exemple qui a inspiré le Réseau global de la LBC/FT.

- Sur un autre plan, le Secrétariat Permanent a soutenu et accompagné les Etats du GABAC dans la mise en œuvre de leurs évaluations nationales des risques.

A cet égard, deux pays (le Cameroun et le Congo) ont adopté les rapports de leurs ENR respectives et mettent en œuvre les plans d'actions issues de cet exercice en vue d'atténuer les risques de BC/FT identifiés.

Les autres pays, à savoir, la RCA, le Gabon, la Guinée Equatoriale, le Tchad et la RDC ont également lancé leur ENR et connaissent des fortunes diverses dans l'évolution de ce processus, liées principalement aux difficultés de trésorerie.

Mais actuellement des mesures sont prises pour lever les obstacles et accélérer la finalisation du processus pour tous les pays à l'horizon 2023.

- Dans le domaine des Etudes de typologies, la priorité accordée aux évaluations mutuelles et aux évaluations nationales des risques a eu pour effet de geler les activités programmées.

Néanmoins, deux importantes études de typologies ont été conduites à terme. Il s'agit de l'étude sur les risques de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme inhérents au change manuel et au transfert de fonds

en Afrique Centrale et de l'étude sur les risques de blanchiment des capitaux inhérents au secteur de l'immobilier.

Une autre étude tout aussi importante est en cours, elle concerne les risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme liés à la corruption en Afrique Centrale.

- Le Secrétariat Permanent a également poursuivi et achevé la campagne de vulgarisation du cadre juridique communautaire de LBC/FT, le Règlement N°01/CEMAC/UMAC/CM du 11 avril 2016, portant prévention et répression du blanchiment des capitaux et du financement du terrorisme en Afrique centrale, ainsi que des outils et instruments universels en la matière.
- Enfin, les textes fondamentaux du GABAC ont été révisés afin, d'une part, de prendre en compte la participation de la RDC en qualité de membre associé et, d'autre part, de se conformer aux Normes révisées du GAFI et aux évolutions des procédures universelles d'évaluations. Sur cette base, le Comité Ministériel a adopté, en sa séance du **13 avril 2022**, le nouveau Règlement portant organisation et fonctionnement du GABAC et le nouveau Règlement portant Manuel des procédures d'évaluations mutuelles du deuxième cycle des Etats de la juridiction du GABAC. La Plénière Statutaire, quant à elle, a adopté le Règlement N°01/21/GABAC/PLEN du 10 décembre 2021 portant Règlement intérieur du GABAC.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Pour mener toutes ces activités et bien d'autres aussi importantes, notamment des sessions de formation au profit des divers acteurs, tant du secteur public que privé de nos Etats, impliqués dans la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, le Secrétariat Permanent a bénéficié de concours extérieurs en ressources humaines et financières inestimables.

Il convient ici de remercier les Etats pour la mise à disposition des Experts-Evaluateurs qui, à travers leurs compétence et dévouement, ont permis de mener à bien les différentes évaluations.

Qu'ils reçoivent ici toute la gratitude du GABAC.

Il me plaît aussi de remercier très sincèrement tous les partenaires techniques et financiers qui soutiennent nos actions et, singulièrement, la Banque Mondiale à travers l'Unité de Gestion du Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières de la CEMAC, le GAFI et l'ONUUDC.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

A travers cette synthèse des activités, il me paraît prétentieux de dire que beaucoup a été fait, je pense au contraire que beaucoup reste à faire, bien que des fondations solides aient été posées, pour que les dispositifs de LBC/FT de nos Etats soient conformes et performants et que le GABAC se développe et rayonne davantage dans le concert des ORTG, en vue de rendre notre sous-région étanche et répulsive aux criminels en quête de zone de refuge pour s'y établir ou développer les activités de blanchiment d'argent et/ou de financement du terrorisme.

Les Etats de la juridiction du GABAC doivent faire de la lutte contre le Blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération un combat de tous les instants afin d'éviter une éventuelle inscription sur la liste noire du GAFI avec toutes les conséquences négatives sur nos économies déjà exsangues.

Dans cette quête de performance, les diverses sessions de la Commission Technique, à l'instar de la 17^{ème} qui s'ouvre aujourd'hui, devront toujours jouer un rôle fondamental dans l'évaluation des avancées réalisées par chacun des Etats et l'identification des défis à surmonter.

A cet égard, vos avis décisifs et recommandations pertinentes sont attendues à l'issue de l'examen des dossiers inscrits dans l'agenda de la présente session, notamment sur :

- Le plan d'actions du Cameroun pour corriger les lacunes identifiées dans son Rapport d'Evaluation Mutuelle ;
- L'état de mise en œuvre des ENR et des plans d'actions y relatifs par chaque Etat de notre juridiction ;
- L'état de mise en œuvre par les Etats des recommandations issues des différentes études de typologies menées par le GABAC ; et
- Les risques et tendances émergentes en matière de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans les Etats du GABAC.

Monsieur le Ministre, Mesdames et Messieurs, Distingués Invités,

Je voudrais, avant de clore mon propos, renouveler toute ma reconnaissance aux membres du GABAC, aux observateurs, aux partenaires et aux différents invités ici présents pour l'appui continu apporté au Secrétariat Permanent dans son fonctionnement et la réalisation de ses missions, en particulier au Projet UGRIF 2 de la Banque Mondiale pour son soutien financier à l'organisation de cette plénière.

Ma gratitude serait incomplète si je ne mentionnais pas les nombreuses personnes, connues ou anonymes que j'ai rencontrées à Yaoundé et Douala, ici à Bangui, à Brazzaville, à Libreville, à Malabo, à Ndjamena et à Kinshasa pour leur générosité et hospitalité, avec un clin d'œil particulier aux Librevilloises et librevillois pour leur sens de l'accueil et de la fraternité.

Mes Chers Amis de tous les organes du GABAC,

Je voudrais vous dire combien j'ai été heureux de travailler avec vous en tant que Secrétaire Permanent. Je puis vous assurer que cela a été pour moi, l'une des plus belles et enrichissantes expériences de ma vie.

Si j'ai pu froisser quelqu'un ou déplaire aux autres, ce fût par maladresse. La tolérance étant la charité de l'intelligence, je sais que je serai pardonné.

Je présente toutes nos excuses à tous les participants pour les éventuels désagréments constatés dans l'organisation des présentes assises, notamment ceux liés à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour ceux qui participent en mode virtuel.

En souhaitant plein succès à nos travaux,

Je vous remercie pour la patience avec laquelle vous avez bien voulu m'écouter.